



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1232/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Albadariah (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1232/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Albadariah (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Albadariah, préfecture de Kissidougou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Albadariah, préfecture de Kissidougou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge and "Directrice Générale" in the center. Below the center, it says "DGE" with a star on either side. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp, appearing to read "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1232/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Albadariah (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	ABOU SYLLA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	NINATA HAWA FARO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MOUSTAPHA TOUNKARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	TIRANKE TOUNKARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	FACELY MARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	KORAGBE FOFANA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	KARAMO FADIGA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	TENIN SQUARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	KARIFA KABA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	ODIA MANSARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	BANGALY KOUROUMA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	FATOUMATA KOUROUMA	F	
Mouvement Patriotique Pour Le Progrès D'Albadariah (MPPA)	1	TÉNIN DIAWARA	F	24/03/1995
Mouvement Patriotique Pour Le Progrès D'Albadariah (MPPA)	2	MORY ALY DAFÉ	M	16/09/1985

4

DECISION N° D/2026/1232/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Albadariah (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Mouvement Patriotique Pour Le Progrès D'Albadariah (MPPA)	3	ODIA MANSARE	F	03/04/2000
Mouvement Patriotique Pour Le Progrès D'Albadariah (MPPA)	4	ABOUBACAR TOUNKARA	M	10/03/1998
Mouvement Patriotique Pour Le Progrès D'Albadariah (MPPA)	5	YAFODÉ MARA	F	25/08/1969
Mouvement Patriotique Pour Le Progrès D'Albadariah (MPPA)	6	SEYDOU FARO	M	06/07/1971
Mouvement Patriotique Pour Le Progrès D'Albadariah (MPPA)	7	ADAMA DIAWARA	F	01/07/1973
Mouvement Patriotique Pour Le Progrès D'Albadariah (MPPA)	8	LAMINE TOUNKARA	M	01/01/1977
Mouvement Patriotique Pour Le Progrès D'Albadariah (MPPA)	9	TAMBA HAWA TRAORE	F	17/06/1987
Mouvement Patriotique Pour Le Progrès D'Albadariah (MPPA)	10	BAKARY KOUROUMA	M	07/03/1984
Mouvement Patriotique Pour Le Progrès D'Albadariah (MPPA)	11	SARAN MORY TOUNKARA	F	03/01/1998



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1233/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Banama (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1233/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Banama (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Banama, préfecture de Kissidougou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Banama, préfecture de Kissidougou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


Camara
Touré

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1233/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Banama (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MOUSSA TRAORE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	NAMASSA TRAORE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	FOUFO KOUROUMA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	HABIBATOU BAH	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	KABA TRAORE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MARIE OUAMOUNO	F	
Mouvement Pour La Cause Citoyenne De Banama (MCCB)	1	MOHAMED KEIRA	M	01/01/1996
Mouvement Pour La Cause Citoyenne De Banama (MCCB)	2	SARAN KOUROUMA	F	01/01/2008
Mouvement Pour La Cause Citoyenne De Banama (MCCB)	3	ALPHA MAMADOU DIALLO	M	16/03/1976
Mouvement Pour La Cause Citoyenne De Banama (MCCB)	4	SIA KAMANO	F	07/11/1984
Mouvement Pour La Cause Citoyenne De Banama (MCCB)	5	EUGENE OUENDENO	M	01/10/1980
Mouvement Pour La Cause Citoyenne De Banama (MCCB)	6	DJOSSÈ OUAMOUNO	F	01/05/1984
Mouvement Pour La Cause Citoyenne De Banama (MCCB)	7	THIERNO AMADOU DIALLO	M	01/01/1977
Mouvement Pour La Cause Citoyenne De Banama (MCCB)	8	DENISE KAMANO	F	08/06/1990

8

DECISION N° D/2026/1233/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Banama (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Mouvement Pour La Cause Citoyenne De Banama (MCCB)	9	JEAN PIERRE IFFONO	M	03/03/1995
Mouvement Pour La Cause Citoyenne De Banama (MCCB)	10	KARIFA MARA	M	15/01/1963
Mouvement Pour La Cause Citoyenne De Banama (MCCB)	11	N'FA MORY KOUROUMA	M	01/02/1958



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1234/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bardou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1234/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bardou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Bardou, préfecture de Kissidougou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Bardou, préfecture de Kissidougou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

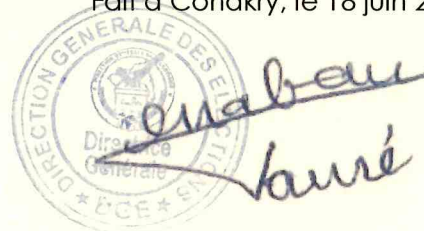
Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" and "DGE". Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1234/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bardou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	ANTOINE FARAKO TENGUIANO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	TEWA KOMANO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	BERANRD BALLA KAMANO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	HAWA KOUROUMA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	SALEMON KAMANO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	OUMOU DIALLO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	LOUIS GBAKO KAMANO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	JEAN MASSA KOMANO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	KEKOURA CAMARA	M	
Mouvement Pour Le Developpement De Bardou (MDB)	1	MAMADY CAMARA	M	
Mouvement Pour Le Developpement De Bardou (MDB)	2	SALÉMATOU TRAORÉ	F	

8



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1235/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Beindou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1235/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Beindou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Beindou, préfecture de Kissidougou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2: De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Beindou, préfecture de Kissidougou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3: De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4: De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1235/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Beindou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le	1	RICHARD MORY KAMANO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	2	MARIE SIA TOLNO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le	3	MAMADI SANO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	4	MARIAME MARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le	5	TAMBA KITTA KAMANO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	6	ROSE MARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le	7	NICOLAS KAMANO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	8	MARIE TENGUIANO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le	9	ALEXIS FAYA BOURA KAMANO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	10	SIA ANGELINE KAMANO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le	11	BENJAMIN MILLIMOULO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	12	BAKARY DIALLO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	13	LAMINE MILLIMOULO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	14	LANCINE KOUROUMA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le	15	MICHEL MARA	M	
Mouvement Patriotique Pour Le	1	SAA YVES	M	06/06/1986
Mouvement Patriotique Pour Le	2	PHILOMENE MILLIMOULO	F	19/03/1993





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1236/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Fermessadou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1236/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Fermessadou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Fermessadou, préfecture de Kissidougou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Fermessadou, préfecture de Kissidougou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of the République de Guinée. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge, "République de Guinée" at the top, "Direction Générale" in the center, and "DGE" at the bottom. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1236/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Fermessadou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	FAYA TOUNKARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FANTA TRAORE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	KOLYKELE KAMANO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	ELISA MARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	LAYBA KEITA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	CRHRISTINE MARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MORY MANSARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	NGYAMA MANSARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	AMADOU MANSARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	MARIE MANSARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	KASSY TOURE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	KOUMBA TRAORE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	BALLEY CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	NICOLAS YOMBE KOUROUMA	M	

DECISION N° D/2026/1236/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Fermessadou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	FAMAN TRAORE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	MAMADY KOUROUMA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	MAMADY MANSARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	FAOUNDA TOUNKARA	M	
Mouvement Pour Le Developpement De Fermessadou (MDF)	1	MAMADY TRAORÉ	M	26/12/1953
Mouvement Pour Le Developpement De Fermessadou (MDF)	2	NAKOUMBA KOUROUMA	F	07/07/1964
Mouvement Pour Le Developpement De Fermessadou (MDF)	3	KÉLÉTIGUI CONDÉ	M	01/01/1956
Mouvement Pour Le Developpement De Fermessadou (MDF)	4	KALIA SAYON CAMARA	F	01/01/1962
Mouvement Pour Le Developpement De Fermessadou (MDF)	5	FAYA TEINGUIANO	M	31/12/1957



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1237/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Firawa (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1237/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Firawa (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Firawa, préfecture de Kissidougou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Firawa, préfecture de Kissidougou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026




Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1237/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Firawa (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MARTIN KOMANO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	SIA TOLNO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	TAMBA LENO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	JEANNETTE KOMANO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	EMMANUEL KEKOURA KOMANO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	TEWA MILLIMOULO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAMADY CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	JEANNETTE KOMANO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	DAMAN KOUROUMA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	MANTY OUENDENO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	TAMBA SONGO MILLIMOULO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	FAYA ABD KOMANO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	TOUMANY MARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	YOMBA MANO	F	

8

DECISION N° D/2026/1237/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Firawa (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	EDOJARD KOUNDONOU	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	ETIENNE TOLNO	M	
Mouvement Pour Le Developpement De Firawa (MD-FIRAWA)	1	MADELEINE OLEANO	F	18/11/1992

8



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1238/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Gbangbadou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1238/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Gbangbadou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Gbangbadou, préfecture de Kissidougou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Gbangbadou, préfecture de Kissidougou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

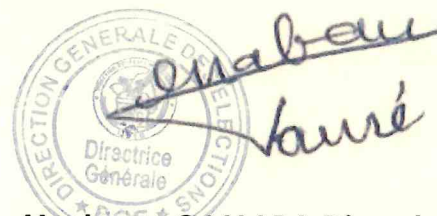
Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' with 'Directrice Générale' written in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'Djenabou Touré'.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1238/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Gbangbadou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Bloc Libéral (BL)	1	FODE LAYE DIOUBATE	M	01/01/1984
Bloc Libéral (BL)	2	MARIAME KAMANO	F	09/02/1992
Bloc Libéral (BL)	3	PAUL LENO	M	13/08/1977
Bloc Libéral (BL)	4	JEANNETTE MANSARE	F	03/04/1990
Bloc Libéral (BL)	5	ETIENNE BONO KAMANO	M	12/05/1980
Bloc Libéral (BL)	6	SEKOU KOUROUMA	F	04/08/1973
Bloc Libéral (BL)	7	KABA CISSE	M	07/07/1976
Bloc Libéral (BL)	8	YAWA JEANNETTE MANO	F	01/01/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	ELIE MOUSSA LENO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	YOSSE DIAWARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	JOSEPH MANSARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MONIQUE MANO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	FODE FANTA KOUROUMA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	YAWA LENO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MICHEL YAMBA KOMANO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	FANTA CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	PAUL MARA	M	



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1239/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kissidougou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1239/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kissidougou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Kissidougou, préfecture de Kissidougou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Kissidougou, préfecture de Kissidougou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular and contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge and "DGE" at the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". A handwritten signature in blue ink is written across the stamp.

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1239/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kissidougou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Acd-Kissidougou (ACD-KISSIDOUYOU)	1	ETIENNE SAA MILLIMOUNO	M	01/02/1989
Acd-Kissidougou (ACD-KISSIDOUYOU)	2	ANTOINETTE HABA	F	24/04/1976
Acd-Kissidougou (ACD-KISSIDOUYOU)	3	KEMO BOMBO KOUROUMA	M	14/08/1987
Acd-Kissidougou (ACD-KISSIDOUYOU)	4	SIA ANNE MILLIMOUNO	F	24/06/1985
Acd-Kissidougou (ACD-KISSIDOUYOU)	5	ROBERT TOUNKARA	M	03/04/1974
Acd-Kissidougou (ACD-KISSIDOUYOU)	6	MARIE FINDA TEDOUNO	F	15/05/1985
Acd-Kissidougou (ACD-KISSIDOUYOU)	7	JOSEPH TAMBA KOUROUMA	M	13/02/1988
Acd-Kissidougou (ACD-KISSIDOUYOU)	8	KERY BAWA CAMARA	F	20/04/1969
Acd-Kissidougou (ACD-KISSIDOUYOU)	9	YOMBA ENOC KOMANO	M	01/01/1977
Acd-Kissidougou (ACD-KISSIDOUYOU)	10	HELENE DIAWARA	F	11/11/1986
Acd-Kissidougou (ACD-KISSIDOUYOU)	11	THIERNO ABDOULAYE DIALLO	M	02/03/1997
Acd-Kissidougou (ACD-KISSIDOUYOU)	12	TEWA KADIATOU CAMARA	F	17/05/1984
Acd-Kissidougou (ACD-KISSIDOUYOU)	13	EMMANUEL KOSSO KAMANO	M	24/01/1986
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	1	LAMINE FOFANA	M	04/03/1981
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	2	DJOUBA TOUNKARA	F	10/03/1996
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	3	ABDOULAYE KOUROUMA	M	08/01/1985
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	4	TEWA KAMANO	F	01/01/1974
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	5	KOUTOUBOU SANOH	M	03/03/1980
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	6	MARIAME II CONDE	F	03/04/1989
Alliance Pour Le Renouveau Et Le Progrès (ARP)	7	DAVID MONGONO	M	22/11/1971

DECISION N° D/2026/1239/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kissidougou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	ANSOUMANE MARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MAMA KOFI KEITA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	CATHERINE TENGUIANO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	ADAMA CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MOUSSA KOUROUMA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MARIE LOUISE KONA SIDIBE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	ISSA KEITA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	FANTA KOUROUMA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	HASSANA BAH	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	ANGELINE WERE TRAORE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	ANDRE MANSARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	ANGELINE SARAN MARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	JEAN FARAGUET KAGBADOUNO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	THERESE TOLNO	F	

DECISION N° D/2026/1239/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kissidougou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	MAMADI CONDE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	MAMA CONDE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	LANCINET TRAORE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	MARIE ROSE THEA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	MAMADI TOUNKARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	JACQUELINE DORE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	21	DAVID TOLNO	M	



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1240/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kondiadou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1240/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kondiadou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Kondiadou, préfecture de Kissidougou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Kondiadou, préfecture de Kissidougou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


Directrice
Générale

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1240/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kondiadou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MOUSSA LENO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	AGNES SIRE KAGBADOUNO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	FAKOUMA TRAORE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MARIAME DIALLO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	ANDRE KAGBADOUNO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MARIE SIKA KONDANO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	NICOLAS TOLNO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	FANTA KOUROUMA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	FAYA BENJAMIN YOMBOUNO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	SIA HELENNE KAMANO	F	
Union Pour Le Developpememt De Kondiadou (UDK)	1	MAMADY SANOH	M	27/08/1986
Union Pour Le Developpememt De Kondiadou (UDK)	2	SITA KOUROUMA	F	01/08/1994
Union Pour Le Developpememt De Kondiadou (UDK)	3	IBRAHIM KALIL DIAWARA	M	12/06/1998
Union Pour Le Developpememt De Kondiadou (UDK)	4	AISSATA CAMARA	F	10/07/1994

8

DECISION N° D/2026/1240/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kondiadou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Union Pour Le Developpement De Kondiadou (UDK)	5	JULIEN FAYA SOMADOUNO	M	12/03/1981
Union Pour Le Developpement De Kondiadou (UDK)	6	JEANNETTE TOLNO	F	24/02/1995
Union Pour Le Developpement De Kondiadou (UDK)	7	BOURA MANSARE	M	01/01/1978



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1241/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Manfran (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1241/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Manfran (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Manfran, préfecture de Kissidougou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Manfran, préfecture de Kissidougou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) SNOL. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge, "Directrice Générale" in the center, and "DGE * SNOL" at the bottom. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Dienabou Touré".

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1241/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Manfran (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Ensemble Pour La Paix Et Le Développement Pour Tous (EBDT)	1	MOUSSA CAMARA	M	25/04/1959
Ensemble Pour La Paix Et Le Développement Pour Tous (EBDT)	2	KOUTA MÀRA	F	02/03/1988
Ensemble Pour La Paix Et Le Développement Pour Tous (EBDT)	3	BAKARY CAMARA	M	31/12/1982
Ensemble Pour La Paix Et Le Développement Pour Tous (EBDT)	4	MAKOURA MARA	F	13/01/1998
Ensemble Pour La Paix Et Le Développement Pour Tous (EBDT)	5	FACELY CONDE	M	31/12/1982
Ensemble Pour La Paix Et Le Développement Pour Tous (EBDT)	6	GNALEIN KOUROUMA	F	07/08/1970
Ensemble Pour La Paix Et Le Développement Pour Tous (EBDT)	7	MAMOUDOU CAMARA	M	28/12/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	AMARA CONDE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	NAKOUMBA SANOH	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAMADY MARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	FANTA TOURE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	ANSOUMANE CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	HAWA MARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	FACELY SANOH	M	

8

DECISION N° D/2026/1241/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Manfran (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	SIMBIRE CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MORY TRAORE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	DELY SANOH	F	

8



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1242/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sangardo (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1242/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sangardo (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Sangardo, préfecture de Kissidougou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Sangardo, préfecture de Kissidougou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular and contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge and "DGE" at the bottom. In the center, it says "Direction Générale". A handwritten signature in blue ink is written across the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1242/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sangardo (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	BANGALY SANGARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	DAMBA CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	DIAMADY KOUROUMA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SIRA TRAORE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MOUSSA MANSARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	AMIE DIOUBATE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	LOUCENY CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	SAYON CONDE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	KALOKO SEKOU SANGARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	M'MAWA KOUROUMA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	MOHAMED DIALLO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	LAMINE CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAMADY MARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	LAYBA KOUROUMA	M	

DECISION N° D/2026/1242/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sangardo (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	IBRAHIMA KOUROUMA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	ADAMA CAMARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	MANSON KOUROUMA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	MAMOUDOU MARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	ALY KOUROUMA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	SEKOUBA MARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	21	MOUSSA KEITA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	22	AMADOU 2 MANSARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	23	LAYE MARA	M	

8



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1243/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Yendè Millimou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1243/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Yendè Millimou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Yendè Millimou, préfecture de Kissidougou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Yendè Millimou, préfecture de Kissidougou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.


Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) de la République de Guinée. The stamp contains the text 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' around the top and 'Directrice Générale' in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'Djenabou Touré'.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1243/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Yendè Millimou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Consensus Pour Le Développement De Yendè Millimou (CDYM)	1	ANDRÉ SAYON MILLIMONO	M	01/03/1979
Consensus Pour Le Développement De Yendè Millimou (CDYM)	2	FINDA TEINGUIANO	F	10/08/1972
Consensus Pour Le Développement De Yendè Millimou (CDYM)	3	LAMINE SQUARE	M	03/12/1975
Consensus Pour Le Développement De Yendè Millimou (CDYM)	4	DJENABA BALDE	F	13/05/1984
Consensus Pour Le Développement De Yendè Millimou (CDYM)	5	MAMADOU BELLA KOUNE BALDE	M	01/01/1955
Consensus Pour Le Développement De Yendè Millimou (CDYM)	6	MADELEINE BRAMADOUNO	F	16/02/1982
Consensus Pour Le Développement De Yendè Millimou (CDYM)	7	FAYA RENE KAMANO	M	01/01/1976
Consensus Pour Le Développement De Yendè Millimou (CDYM)	8	MARIAME FOFANA	F	01/01/1982
Consensus Pour Le Développement De Yendè Millimou (CDYM)	9	ABDOULAYE SIDIBE	M	06/06/1982
Consensus Pour Le Développement De Yendè Millimou (CDYM)	10	ANNE MARIE TAGBINO	F	14/08/2000
Consensus Pour Le Développement De Yendè Millimou (CDYM)	11	TAMBA SOSSO MILLIMOUNO	H	01/01/1975
Consensus Pour Le Développement De Yendè Millimou (CDYM)	12	DJENABOU BAH	F	09/07/1979
Consensus Pour Le Développement De Yendè Millimou (CDYM)	13	DIARRA MARA	H	20/08/1990
Consensus Pour Le Développement De Yendè Millimou (CDYM)	14	ODIA OULARE	F	01/01/1976

DECISION N° D/2026/1243/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Yendè Millimou (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Consensus Pour Le Développement De Yendè Millimou (CDYM)	15	JEAN ROBERT OUENDENO	H	27/03/1969
Consensus Pour Le Développement De Yendè Millimou (CDYM)	16	FARA YOMBOUNO	H	01/01/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	SAA DAVID YOMBOUNO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	HADJA MARIAMA FOFANA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	TENE MADY TRAORE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SIA ANGELINE MILLIMOUNO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	ADRIEN MARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	SOGBE CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAMADI KANTE	M	

8



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1244/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Yombiro (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1244/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Yombiro (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Yombiro, préfecture de Kissidougou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Yombiro, préfecture de Kissidougou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' with the text 'Directrice Générale' and 'DGE * SNOIT' around the perimeter. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'Dienabou Touré'.

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1244/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Yombiro (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	SAYON MARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FANTA MARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	IBRAHIMA MARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MANTY MANSARE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	JEAN FAYA LENO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	SIA AMI KAMANO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	SAYON 2 MANSARE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	KALANGA CAMARA	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	BRAHIMA TOZO CONDE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	YIRASSY KOUROUMA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	YOMBE MARA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	MAMADY TICKO KOUROUMA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	FARA MOUSSA LENO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	ANSOUMANE MARA	M	

DECISION N° D/2026/1244/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Yombiro (PREFECTURE : Kissidougou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	MOHAMED LENO	M	
Mouvement De L'Union Pour Le Développement De Yombiro (MUDY)	1	ANSOUMÉ MARA	M	16/08/1998
Mouvement De L'Union Pour Le Développement De Yombiro (MUDY)	2	MOUSSOUKOURA MARA	F	03/01/1985